

COMMUNIQUE

POLITIQUE DE L'AMIABLE : CONSEIL NATIONAL DE LA MEDIATION et AMBASSADEURS DE L'AMIABLE

Paris, le 09/06/2023

Monsieur Eric DUPOND MORETTI, Ministre de la Justice, porte une ambitieuse politique de l'amiable, avec la volonté exprimée d'inscrire concrètement la médiation dans la pratique des professionnels de la justice et des acteurs sociaux et économique.

Le vendredi 26/05/2023, le Ministre de la Justice a reçu les 9 Ambassadeurs de l'amiable choisis pour participer à la déclinaison concrète de cette politique de l'amiable sur le territoire. Parmi ces 9 Ambassadeurs, la FFCM a été honorée de compter son président, Monsieur Romain CARAYOL.

Le lendemain, au JO du 27/05/2023, l'arrêté portant nomination au Conseil national de la médiation était publié. La FFCM constatait qu'elle ne figurait pas parmi les premiers membres de cette commission administrative consultative.

Ainsi, dans le même temps, il y a eu deux évènements importants suscitant des sentiments contraires : joie et déception.

S'agissant du CNM, depuis des années, la FFCM a porté, avec d'autres, ce projet. La FFCM ne peut donc que se féliciter de la constitution de ce conseil.

La FFCM salue les premiers membres de ce conseil, avec lesquels la FFCM entretient les meilleures relations institutionnelles et/ou amicales.

Il reste que la FFCM ne figure pas dans cette première composition. C'est une déception et une forte incompréhension.

La FFCM considère que son absence parmi les premiers membres du Conseil national de la médiation est une regrettable omission portant en germe une anomalie de représentativité.

La structuration de cette commission administrative consultative a sans doute été sous-dimensionnée en nombre de représentants d'associations œuvrant dans la médiation. Cela n'a pas permis d'accueillir toute la diversité du monde de la médiation, dont celle de la médiation libérale que représente la FFCM.

La FFCM appelle de ses voeux une évolution rapide de cette structure pour compléter et enrichir sa composition actuelle.

La FFCM aura à cœur de rester fidèle à son histoire en œuvrant pour le collectif de la médiation avec l'ensemble des acteurs de la médiation, dont le CNM, et plus généralement par sa participation territoriale à la politique de l'amiable, à travers ses adhérents et les ambassadeurs de l'amiable.

Fait à Paris,
Le 09/06/2023

La Fédération Française des Centres de Médiation est une association créée en 2001. Elle regroupe plus de 70 centres sur tout le territoire français, représentant plus de 1.000 médiateurs libéraux formés, répondant à une déontologie forte et contrôlée (pratique certifiée par un LABEL FFCM).

Reconnue par son action, la FFCM est l'une des principales actrices de la médiation en France pour représenter et défendre ses adhérents, en lien avec les pouvoirs publics et les acteurs sociaux économiques.

